

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

MOBILIS

64 boulevard de Cambrai

BP 70209

59054 Roubaix Cedex 1

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : Sté FINANCIERE DE
PARTICIPATION-FIPAR

Numéro RCS : 313 455 610

Numéro Gestion : 1978B20101

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 64 boulevard de Cambrai

: 59100 Roubaix

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2013

Comptes annuels déposé le : 25/09/2014

Sous le numéro : 13719

Délivré à Lille Métropole le 1 octobre 2014

Le Greffier,





KPMG S.A.
159 Avenue de la Marne
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul
France

14/5/13719
B.M.D. Associés

314 Boulevard Clémenceau
59700 Marcq en Baroeul
France

CERTIFIE CONFORME

Fipar SAS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013
Fipar SAS
64 Boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix
Ce rapport contient 14 pages



KPMG S.A.
159 Avenue de la Marne
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul
France

B.M.D. Associés

314 Boulevard Clémenceau
59700 Marcq en Baroeul
France

Fipar SAS

Siège social : 64 Boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix
Capital social : €. 18 078 646

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Fipar SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 3 et 4 de l'annexe décrivent les règles retenues en matière d'évaluation et de dépréciation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société décrite dans les notes 3 et 4 de l'annexe et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

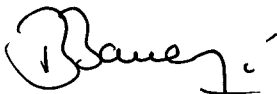
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Marcq en Baroeul, le 21 mai 2014

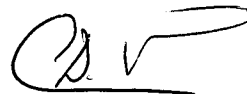
KPMG S.A.



Bertrand Boulangé
Associé

Marcq en Baroeul, le 21 mai 2014

B.M.D. Associés



Benoît De Reu
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : FIPAR Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 64 BOULEVARD DE CAMBRAI 59100 ROUBAIX Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 3 1 3 4 5 5 6 1 0 0 0 0 5 2 Néant *

		Exercice N clos le,				
		3	1	2	0	
		N - 1				
		3	1	2	0	
		Brut		Amortissements, provisions		
		1		2		
		Net		Net		
		3		4		
Capital souscrit non appelé (I)	AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
Immobilisations en cours		AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	287 302 121	CV	1 649 920	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)	BJ	287 302 121	1 649 920	285 652 201	271 469 681	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	769 123	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	728 245	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE	40 878	
Disponibilités	CF	CG	822 129			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 717 713		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		12 726 551		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		281 060		
	Écarts de conversion actif *	CN		35 740		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	303 796 569	5 095 878	298 700 690	15 533 391	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Sage France - http://www.sage.fr

CERTIFIÉ CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		FIPAR		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 18 078 646)	DA	18 078 646	18 078 646	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	87 684 519	87 684 519	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 807 864	1 807 864	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	94 655 327	94 655 327	
	Report à nouveau	DH	67 006 788	66 161 771	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 151 486)	845 017	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)	DL	268 081 658	269 233 144		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	28 220 505	15 786 634	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	992 045	146 893	
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	1 406 482	1 836 401		
Compte régul.	EB				
TOTAL (IV)	EC	30 619 032	17 769 928		
Écarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	298 700 690	287 003 072		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	30 619 032	17 769 928		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : FIPAR					Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (I) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 005 115
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	20 500
	Salaires et traitements*				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	278 907
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 284 023	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(1 284 023)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	712 971
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	17 845
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	21 029
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	287 259
Total des produits financiers (V)				GP	1 018 075	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	781 172
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	72 780
	Différences négatives de change				GS	15 734
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	869 687
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	148 388	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(1 135 634)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise FIPAR

Néant *

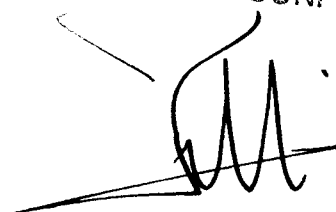
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	15 852	95 639	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 018 075	1 805 502	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 169 561	960 485	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 151 486)	845 017	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
			IG		
	(3) Dont {	- Crédit - bail mobilier *	HP		
			- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	712 971	849 689	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	72 780		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		Exercice N-1	
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N-1	
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION Sage France - http://www.sage.fr

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAS FIPAR

CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned to the right of the company name.

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2013

SOMMAIRE

A. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE.....	3
Note n°1 : Événements significatifs.....	3
Note n°2 : Principes, modifications et dérogations.....	3
Note n°3 : Evaluation des titres de participation.....	3
B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	4
Note n°4 : Immobilisations financières	4
Note n°5 : Créances.....	4
Note n°6 : Valeurs mobilières de placement	4
Note n°7 : Capitaux propres	5
Note n°8 : Dettes.....	5
C. DIVERS	5
Note n°9 : Intégration fiscale	5
Note n°10 : Entité consolidante	6
Note n°11 : Effectif	6

A. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Note n°1 : Événements significatifs

Aucun événement survenu au cours de l'exercice ne mérite d'information particulière.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Note n°2 : Principes, modifications et dérogations

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

Note n°3 : Evaluation des titres de participation

- Evaluation des entités ayant une activité d'exploitation.
Les titres de participation sont évalués par un collège d'experts indépendants à l'exception des lignes non significatives.
Les experts évaluent annuellement les titres sur la base de comptes consolidés et budgets des entreprises en y apportant les retraitements jugés appropriés.
La méthode d'évaluation est basée à la fois sur une approche patrimoniale et une approche par la rentabilité, et reste homogène d'une année sur l'autre.
- Evaluation des Holdings intermédiaires.
La valeur des Holdings intermédiaires est déterminée d'après les capitaux propres réévalués reprenant pour les titres de participation la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.
- Constitution de provisions pour dépréciation.
La valeur d'inventaire au 31 décembre est estimée en tenant compte notamment de la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.
Quand la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire ainsi déterminée, une provision pour dépréciation est constituée.

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**1. BILAN ACTIF****Note n°4 : Immobilisations financières**

Les titres sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

Les immobilisations financières d'un montant de 285 652 KE comprennent :

- Titres de participations 285 652 KE

Titres de participations 285 652 KE

Les variations du poste sont :

Montants en KE	Montant Brut	Provisions	Montant net
Début d'exercice	272 397	927	271 470
Acquisitions/Dotations	14 905	723	14 182
Cessions/Reprises			
Fin d'exercice	287 302	1 650	285 652

Le tableau des filiales et des participations fournit une information plus détaillée.

Note n°5 : Créances

Toutes les créances ont l'Euro pour devise d'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des créances en KE	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances clients			
Créances groupe et associés	41	41	
Autres créances*	728	728	
TOTAL	769	769	

* une provision a été comptabilisée pour 728 KE.

Note n°6 : Valeurs mobilières de placement

Il s'agit de titres de placement : valeur nette de 12 727 KE après provision pour dépréciation de 2 718 KE et dont 1 406 KE correspondant à des engagements de souscription non appelés qui figurent au passif en autres dettes.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

Compte tenu des valeurs de marché au 31 Décembre 2013 la plus-value latente s'élève à 3 988 KE.

2. BILAN PASSIF

Note n°7 : Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Données en KE	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Capital	18 078			18 078
Primes	87 685			87 685
Réserves légales	1 808			1 808
Autres réserves	94 655			94 655
Report à nouveau	168 671		101 664	67 007
Acompte sur dividendes	- 102 509	102 509		
Résultat	845		1 996	- 1 151
TOTAL	269 233	102 509	103 660	268 082

Nombre d'actions	1 185 485			1 185 485
Valeur nominale en euros	15,25			15,25

Chaque action confère des droits identiques.

Note n°8 : Dettes

Toutes les dettes ont l'Euro pour devise d'origine.

Etat des dettes en KE	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes fournisseurs	992	992		
Dettes fiscales				
Dettes groupe et associés	28 221	28 221		
Autres dettes	1 406	1 406		
TOTAL	30 619	30 619		

C. DIVERSNote n°9 : Intégration fiscale

La société est comprise depuis le 1er Janvier 2010 dans un périmètre d'intégration fiscale prévue par les dispositions des articles 223 A à 223 U du Code général des impôts.

L'impôt sur les sociétés est à la charge de la société comme en l'absence d'intégration fiscale ; cette charge d'impôt a pour contrepartie une dette à la société tête de groupe.

Dans l'hypothèse où la société a un déficit fiscal, l'économie d'impôt réalisée par la société tête de groupe est rétrocédée à la filiale au fur et à mesure qu'elle redevient fiscalement bénéficiaire sur les exercices suivants.

SAS FIPAR

Du : 01/01/2013 au : 31/12/2013

Note n° 10 : Entité consolidante

Les comptes de la société font l'objet d'une consolidation par intégration globale au niveau de la société SURFIPAR.

Note n° 11 : Effectif

Au 31/12/13, l'établissement ne comptait aucun effectif.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FIPAR

Filiales dont la valeur brute excède 1% du capital
(données au 31/12/2013 en KE)

Société	Capital	Autres capitaux propres	% capital déteñu	Valeur comptable brute des titres déteñus	Provision sur titres	Valeur comptable nette des titres déteñus	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
<u>FILIALES (+50%)</u>									
MOBILIS	406	51 284	100,00%	14 405		14 405	9 596	-480	
MOBILIS BANQUE	14 224	28 155	100,00%	31 338		31 338	2 740	602	
MOBILIS GESTION	172	2 265	99,99%	233		233	2 159	104	
C.D.E.	12 730	-1 654	100,00%	12 726	1 650	11 076	23	-723	
SODISTR	801	231	100,00%	1 026		1 026		-2	
MUTATIS	80 020	11 341	51,00%	42 923		42 923	180	1 485	
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</u>									
ARGOSYN	16 707	201 511	44,96%	149 383		149 383	36 605	-222 303	
<u>PARTICIPATIONS (moins de 10%)</u>									
SAMAUCHAN	226 462	466 064	5,05%	35 268		35 268		14 372	713

FIPAR
Société par Actions Simplifiée à capital variable
Siège social : 64, boulevard de Cambrai
59100 Roubaix
313 455 610 RCS LILLE METROPOLE
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 MAI 2014

AFFECTATION DU RESULTAT

RESOLUTION PROPOSEE

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter le résultat net de l'exercice, qui se solde par une perte de 1.151.486,40 €, de la manière suivante :

- au compte report à nouveau	- 1.151.486,40 €
TOTAL	- 1.151.486,40 €

Le solde du poste « report à nouveau » serait égal à la somme de 65.855.301,74 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende	Abattement
2012	102.508.887,95 €	40 %
2011	-	-
2010	-	-

RESOLUTION VOTEE

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter le résultat net de l'exercice, qui se solde par une perte de 1.151.486,40 €, de la manière suivante :

- au compte report à nouveau	- 1.151.486,40 €
TOTAL	- 1.151.486,40 €

Le solde du poste « report à nouveau » serait égal à la somme de 65.855.301,74 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende	Abattement
2012	102.508.887,95 €	40 %
2011	-	-
2010	-	-

Pour extrait certifié conforme

« Pour extrait certifié conforme »
SURFIPAR SAS, Présidente,
Représentée par Monsieur Barthélémy GUISLAIN

